

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité - Justice

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (SONADER)

AVIS NATIONAL DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 002/CPMP/SONADER/MASA/2026

(CPMP-SONADER)

La Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) compte financer sur ses ressources propres, au titre de l'exercice 2026, le recrutement d'un consultant pour le **suivi et le contrôle des travaux de construction d'un ouvrage de mobilisation et de transfert des eaux du fleuve Sénégal vers la plaine de « leweid » destiné à l'irrigation d'une superficie de 20.000 hectares.**

Les prestations seront confiées après sélection à un bureau spécialisé. Les services de consultants/prestation à réaliser (« Services ») comprennent : le contrôle des travaux de terrassement, de génie civil ainsi que le contrôle de la fourniture et d'installation d'équipements électriques et électromécaniques exécutés par les Entreprises. Le contrôle des travaux comprend entre autres : le contrôle des activités menées par une ou plusieurs entreprises pour le bon démarrage et l'exécution des travaux sur le chantier ; l'examen et l'approbation des plans d'exécution, des dessins et notes de calcul ; la vérification contradictoire et l'approbation de l'implantation des travaux ; la vérification et l'approbation des origines, de la provenance et de la conformité, des matériaux de construction ; la vérification des décomptes provisoires et définitifs des travaux établis par les Entreprises ; les propositions de préparation des réceptions provisoires et définitives au Maître de l'Ouvrage sur demande de l'entrepreneur ; examen et approbation des plans de gestion environnementale et sociale ainsi que des mesures d'Hygiène de Sécurité et santé des chantiers; suivi et contrôle de la mise en œuvre et vérification de la conformité des plans de gestion environnementale et sociale et des mesures d'Hygiène de Sécurité et de santé des chantiers, la production des rapports d'avancement périodiques, spécifiques et finaux des travaux.

La SONADER, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage, invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- **Les références générales :** elles concernent toutes les références fournies et attestées et relatives à des prestations de contrôle de travaux de terrassement, de génie civil et d'équipements. *Le candidat sera apprécié suivant l'importance et la qualité des références fournies en rapport avec la présente mission. (Sur 30 pts)*
- **Les références spécifiques pertinentes** sont toutes celles fournies et attestées relatives à des prestations de contrôle de travaux d'aménagements et d'équipements hydroagricoles ou de nature, d'envergure et de complexité travaux similaires entre autres

on peut noter les travaux de : (i) terrassement de canaux de grands gabarits (irriguant une superficie d'au moins de 2000 ha), émissaires, pistes et digues ; (ii) de génie civil d'ouvrage de contrôle ou de franchissement de grands gabarits et de station de pompage d'irrigation et/ou de drainage et ; (iii) d'installation d'équipements hydromécaniques, électriques et électromécaniques sur ouvrages ou de station de pompage d'irrigation et/ou de drainage. *(Sur 60 pts)*

- **Les références de travail dans le bassin du fleuve Sénégal** concernent une référence générale ou spécifique fournies et relatives aux prestations de contrôle de travaux d'aménagements hydro-agricoles réalisées dans la bassin du fleuve Sénégal. *(Sur 10 pts)*

Le candidat sera apprécié suivant l'importance et la qualité des références présentées. Seules, seront prises en compte, les références attestées d'exécution de contrats analogues et attestées par une structure publique ou parapublique et réalisées au cours des dix dernières années.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sur la base d'un accord de groupement solidaire ou de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER)**, sise sur la Route Nationale1, LOT Z I 7BIS, B.P. 321, Arafat - Nouakchott, Tél : 00 (222) 525 21 61.

- du Lundi au Jeudi : de 8 h à 14 h GMT et de 15 h à 16 h GMT
- le Vendredi : de 8h à 12 h GMT.

Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier au plus tard le : **18/09/2026 à 12h TU** à l'adresse suivante : **A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la SONADER** au siège de la SONADER sise sur la Route Nationale1, LOT Z I 7BIS, B.P. 321, Arafat - Nouakchott, Tél : 00 (222) 525 21 61.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 12h GMT dans la salle de réunion de la Commission à l'adresse précitée.

Nouakchott, le 11/09/2026

Le Directeur Général de la SONADER

Hamada DIDI Sid'Ahmed

